Image not found or type unknown

Mise au placard avant mon détachement

Par **Mel94**, le **17/04/2020** à **16:30**

Bonjour

Je suis fonctionnaire territoriale de catégorie A en tant que cadre administratif dans une commune.

J'ai sollicité une demande de détachement le 27 mars dernier auprès de mon administration. Mon employeur a donné une suite favorable le 10 avril à ma demande afin que je rejoigne une nouvelle administration à compter du 1er juin.

Jusqu'ici j'avais accès à distance à mes mails et aux informations de la collectivité afin de maintenir mon activité, répondre aux besoins et assurer la continuité de service public.

Depuis le 10 avril, mon administration a supprimé mes différents accès distants. J'ai demandé des explications à mon directeur qui me dit que je suis déjà considérée comme partie et que je peux rester chez moi alors qu'il me reste encore 1 mois et demi avant mon détachement.

Jusqu'ici je télé travaillais pour assurer mes missions dans le cadre du confinement lié à la pandémie de coronavirus. Mais cela n'est plus possible depuis 1 semaine. Je suis choquée par cette façon de faire.

Est ce que j'ai un recours possible afin de conserver mes missions jusqu'au bout ?

Par **Visiteur**, le **25/04/2020** à **21:55**

Juste pour faire remonter votre question en visibilité, en espérant pour vous une réponse

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés